

Objet : *RS - Attribution de l'accord-cadre pour les travaux de réhabilitation du génie civil du bâtiment EXI et des baches amont FBO de l'UDEP*

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Alain Caraco - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Corinne Charles à Franck Morat - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen

- conseillers excusés : 17

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Marcel Ferrari - Sandra Ferrari - Christian Gogny - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 11 mai 2023

délibération n° 042-23

objet **RS - Attribution de l'accord-cadre pour les travaux de réhabilitation du génie civil du bâtiment EXI et des bâches amont FBO de l'UDEP**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation a été lancée le 3 mars 2023 pour les travaux de réhabilitation du génie civil du bâtiment EXI (bâtiment de prétraitement physico-chimique) et des bâches amont FBO (bâtiment de biofiltration) de l'usine de dépollution.

Le marché comprend :

- une mission de diagnostic des canaux de sortie des décanteurs lamellaires (DLA) 1, 2 et 3 (bâtiment EXI) ainsi que des bâches du bâtiment FBO (tamiseurs et poste de relèvement),
- la réalisation des travaux urgents sur le canal de sortie du DLA2,
- la réhabilitation du génie civil de ces ouvrages de l'usine de dépollution située 298 rue de Chantabord à Chambéry.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum, d'une durée de 14,5 mois au maximum, composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles :

- tranche ferme : mission de diagnostic complet de l'ensemble des ouvrages, réalisation des travaux urgents du DLA2, réhabilitation du génie civil du DLA2, pour un montant maximal de 500 000 € HT,
- tranche optionnelle 1 : réhabilitation du génie civil du DLA1 et DLA3 (bâtiment EXI), pour un montant maximal de 500 000 € HT,
- tranche optionnelle 2 : réhabilitation du génie civil des bâches amont du bâtiment FBO, pour un montant maximal de 140 000 € HT.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix des prestations : 40 %,
- valeur technique : 50 %
- délais d'exécution et cohérence : 10 %.

La commission d'appel d'offres du 26 avril 2023 a émis un avis favorable à l'offre du groupement d'entreprises Terideal / Sodi SAS. A titre indicatif, le montant de son détail quantitatif estimatif basé sur le bordereau de prix unitaires est de 864 125,40 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution, le règlement et la résiliation des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 26 avril 2023,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue l'accord-cadre pour les travaux de réhabilitation du génie civil du bâtiment EXI et des bâches amont FBO de l'usine de dépollution au groupement d'entreprises Terideal / Sodi SAS, pour les montants maximum par tranche indiqués ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'accord-cadre et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **042-23**

Objet de l'acte : RS - Attribution de l'accord-cadre pour les travaux de réhabilitation du génie civil du bâtiment EXI et des bâches amont FBO de l'UDEP

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 26 mai 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230526-lmc1H29435H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29435H1

Date de transmission en Préfecture : 26 mai 2023

Date de réception en Préfecture : 26 mai 2023

Publication sur le site internet: vendredi 26 mai 2023